

CHER AVENIR

OBJECTIF

2010

10 PROPOSITIONS

POUR LE CHER

--

PROPOSITION 1

Rendre le Cher plus accessible en renforçant nos infrastructures de transport

PROPOSITION 2

Accompagner et convaincre les entreprises de s'implanter et de se développer dans le Cher

PROPOSITION 3

Faire de l'habitat un véritable facteur d'attractivité

PROPOSITION 4

Enseignement supérieur, industrie, un partenariat gagnant pour nos jeunes et pour l'emploi

PROPOSITION 5

Pour une politique d'insertion efficace

PROPOSITION 6

Renforcer et mettre en réseau l'offre touristique et d'hébergement

PROPOSITION 7

Inciter nos jeunes à créer ou à reprendre une entreprise

PROPOSITION 8

Vivre et s'épanouir, en famille, dans le Cher

PROPOSITION 9

Offrir à la population des services modernes et efficaces

PROPOSITION 10

L'environnement, un moteur au cœur de notre développement

PROPOSITION 1

Rendre le Cher plus accessible en renforçant nos infrastructures de transport

But : faire avancer les grands projets d'infrastructures de transport

Dispositif : fédérer tous les responsables du Cher (au delà des sensibilités des uns et des autres) pour exercer un véritable lobbying transversal chargé de suivre et d'impulser la réalisation des grands projets structurants :

VOLET FERROVIAIRE

Amélioration de la mise en réseau avec les grands axes nationaux et européens :

- Par l'**amélioration en temps** et en **fréquence** de la liaison vers Paris-Austerlitz.
- par le renforcement des infrastructures, en prolongeant l'**électrification** du tronçon Vierzon-Bourges-Saincaize puis dans les directions Sud-Est (Moulins-Roanne-Lyon-Turin) et Nord-Est (Nevers-Dijon-Strasbourg), pour une **véritable ouverture** du **transport de fret** et de **passagers** vers les axes rhodanien et rhénan.
- par la mise en place de **liaisons régulières à grande vitesse**, rendant le **réseau national et européen accessible** depuis le Cher, en reliant directement Vierzon, via Massy-Palaiseau, au Thalys (vers le Bénélux) et à l'Eurostar (vers Londres).

VOLET ROUTIER

- Accélération de la réalisation de l'**autoroute Bourges-Auxerres-Troyes**, dont la création a été inscrite par le CIADT de 2003 à l'horizon 2025 (partenariat Etat / Régions / Départements concernés).
- Mise en place d'un plan de **modernisation** et de **sécurisation** des grands axes routiers du département, y compris les ex-routes nationales (RN 76, etc.) relevant désormais du Conseil général, pour une meilleure **communication entre les principales agglomérations du Cher**.

VOLET AERIEN

- Relance du projet de **liaison aérienne Bourges - Lyon-Saint Exupéry**, dont le « hub » permettra l'accès de notre département aux principales villes françaises et européennes.
- Promouvoir, en partenariat avec l'Etat et les collectivités territoriales concernées, l'intérêt de cette liaison auprès des acteurs économiques et du grand public.
- En partenariat avec les acteurs institutionnels du département de l'Indre, étudier l'opportunité de mise en place d'une plate-forme de desserte aéroportuaire fret et passagers (low-cost), à partir de l'infrastructure existante de Châteauroux-Déols.

PROPOSITION 2

Accompagner et convaincre les entreprises de s'implanter et de se développer dans le Cher

But : attirer et favoriser les entreprises nouvelles et existantes (développement exogène et endogène) sur notre territoire

Dispositif :

- Mise en place d'une **démarche de labellisation *Qualité Berry* des zones d'activité** (existantes ou à créer) avec un cahier des charges prédéfini comportant des offres de services clé-en-main et diversifiées : accueil des nouveaux arrivants, gardiennage, restauration, garderies, secrétariat, maintenance, prise en compte des normes environnementales, accès aux réseaux Très Haut Débit, etc.
- **Aide aux collectivités locales**, pour la création de nouvelles zones d'activités *Qualité Berry* ou pour la **labellisation** des zones d'activités existantes.
- **Faciliter** les démarches d'**implantation d'activités** (économiques, touristiques, etc.), en **partenariat** étroit avec les acteurs du développement économique du Cher (ADC, Chambres consulaires, etc.), par la mise en place d'un **interlocuteur unique** pour instruire les demandes des porteurs de projets qui veulent **investir et s'installer dans notre département**.
- Favoriser la **mise en réseau des compétences** et des **savoir-faire industriels et commerciaux des entreprises du Cher** par une démarche de « mise en grappe » (sur le modèle du projet initié par la CCI du Cher) : création de groupes de travail, de forums d'échange inter-entreprises, permettant de **créer de nouvelles synergies** et de **mutualiser certaines fonctions** (études de marchés, relations fournisseurs, veille stratégique, intelligence économique, etc.).

PROPOSITION 3

Faire de l'habitat un véritable facteur d'attractivité

But : contribuer à un « enracinement » des jeunes ménages sur le territoire

Dispositif :

Prise en charge par le Conseil général de la délégation de compétence « aide à la pierre » :

Il s'agit d'aides financières confiées par l'Etat aux collectivités locales en faveur de la construction, de l'acquisition, de la réhabilitation et de la démolition de logements locatifs sociaux, ou destinées à la rénovation de l'habitat privé, à la location accession et à la création de places d'hébergement d'urgence.

Définir des **actions ciblées et prioritaires**, par la mise en place d'un **Plan départemental de l'Habitat** (sur le modèle des PLH existants), avec une phase *diagnostic* (recensement des enjeux et des besoins) et une phase *propositions*, permettant de mieux prendre en compte les besoins au regard du développement économique et démographique des différents territoires.

En pratique, plusieurs dispositifs:

- Pour **des logements mieux adaptés aux besoins des familles** : aide aux bailleurs sociaux qui réalisent ou réhabilitent des T5 et T6 en Ville et par ailleurs des T2, T3 dans les petites communes pour des jeunes actifs qui ne veulent ou ne peuvent pas forcément louer ou acheter un grand logement.
- Relancer l'accession à la propriété par un dispositif de **location-accession** ciblé sur les **jeunes ménages** (18-35 ans), par la prise en charge totale ou partielle des intérêts d'emprunt.
- Prise en charge renforcée de la **surcharge foncière**, type PSLA (prêt social pour la location accession à la propriété), à destination soit des bailleurs sociaux, soit par le biais de l'aide aux communes (avantage pour les habitants: réduction des coûts de construction, TVA à 5,5% au lieu de 18,6% avec maîtrise d'ouvrage par les bailleurs sociaux).
- Mise en place de **résidences-services** à destination des **seniors** (petits groupes de logements autonomes, dont la gestion est assurée par un référent « maîtresse de maison »), favorisant le **maintien à domicile** de nos aînés.
- Mise en place d'un **Observatoire départemental du Logement** permettant une meilleure appréhension de l'offre et de la demande au niveau du département.

PROPOSITION 4

Enseignement supérieur, industrie, un partenariat gagnant pour nos jeunes et pour l'emploi

But : favoriser les synergies et les partenariats entre le monde de l'entreprise et le monde de l'enseignement supérieur

Dispositif : en s'inspirant en particulier des conclusions du rapport rendu en 2005 au Conseil général sur l'enseignement supérieur,

- renforcer le **pôle gestion du risque** (industriel, agroalimentaire, sanitaire, etc.), en lien avec le développement de filières d'enseignement supérieur spécifiques (Faculté de Droit, ENSI), à partir du pôle national sur les risques industriels prévu au Contrat de site de Bourges.
- relancer les autres pôles prévus par le Contrat de Site de Bourges conclu avec l'Etat en 2004 (action 9) :
 - ➔ pôle mécanique et matériaux,
 - ➔ pôle capteurs et automatismes,
 - ➔ pôle CNRT Propulsion du futur,

...en privilégiant la valorisation des compétences technologiques des grands groupes de défense au profit des PME-PMI et en favorisant le recrutement des étudiants diplômés de l'enseignement supérieur du Cher.

- Valoriser l'émergence de **nouvelles filières** axées sur l'apprentissage, pour développer de nouveaux **gisements de compétences** en **adéquation** avec les **besoins** des acteurs économiques du Cher, tout en offrant de **véritables débouchés professionnels** à nos jeunes, à tous les niveaux de formations, par exemple :
 - ➔ IUT (filières Hygiène, Sécurité et Environnement, Sanitaire et Social...)
 - ➔ Faculté des Sciences et Faculté de droit (DESS Ingénierie du Retour d'Expérience, Master Droit et Risque...)
 - ➔ Sections de Techniciens supérieurs (Licences professionnelles Handicap, Logistique, Economie sociale et familiale ; Matériaux, ...)
 - ➔ ENSI (mise en place de filières d'ingénieurs en apprentissage Automatique et Mécanique)
 - ➔ Ecole d'infirmière (filière spécialisée Gériatrie)

PROPOSITION 5

Pour une politique d'insertion efficace

But : favoriser une **véritable réinsertion** dans le monde du travail

Dispositif :

- Mise en place pour les titulaires de minima sociaux d'un **tutorat individualisé avec un Senior** (+ de 50 ans, retraité, pré-retraité, etc.) pour favoriser une **transmission** efficace d'**expérience** et de **savoir-faire**, le Conseil général assurant l'accompagnement (notamment financier), l'encadrement et le suivi du projet.
- Mise en place, à titre expérimental avec retour d'expérience sur un an, d'une formule de **reclassement des demandeurs d'emploi** par des prestataires privés, avec rémunération du prestataire **au résultat** (selon des critères stricts : durée de l'emploi de reclassement, CDD supérieur à 6 mois ou CDI, etc.).
- Mise en place, à titre expérimental, d'une **convention de partenariat avec l'ANPE**: le Conseil Général prend en charge tout ou partie du coût du reclassement qui est en principe assumé par l'ANPE, à charge pour cette dernière de réaliser les objectifs (nombre de personnes reclassées, durée d'emploi, etc.) préalablement fixés par la convention. L'ANPE rembourse le Conseil général si elle pas atteint ses objectifs.

PROPOSITION 6

Renforcer et mettre en réseau l'offre touristique et d'hébergement

But: passer d'un tourisme de simple passage à un tourisme de court séjour

Dispositif :

- **Renforcement des pôles touristiques** (Centre céramique de La Borne, Centre de Conférences de Sancerre, pôle du Cheval et de l'Ane, pôle de l'Or du Saint-Amandois, etc.).
- **Mise en place d'une aide aux études techniques préalables pour les projets d'hébergement privés** (aspects architecturaux, aménagements, paysagement, sécurité, etc.), pouvant déboucher sur l'attribution d'un label qualité départemental, ce dispositif venant en complément des aides de faisabilité économiques et études de marché déjà existantes (FRAC).
- **Faciliter l'émergence de projets privés** en mettant en place un guichet unique d'assistance pour le montage et le suivi des dossiers (expertise architecturale, juridique, comptable, immobilière, organismes de prêts spécialisés, etc.).
- **Revalorisation des aides pour les gîtes ruraux privés et communaux**, avec un volet renforcé ciblé sur le développement des gîtes de groupe de grande capacité.
- **Programme d'aide à l'investissement pour la remise à niveau des campings.**
- **Aide à l'amélioration de l'équipement des aires de services**, pour les camping-cars (bornes multi-services, terrassement et aménagements paysagers, éclairages et containers déchets, signalétique, etc.).
- Aide à la **restauration de qualité**
- **Renforcement** de l'aide à l'**hôtellerie** (mise aux normes, etc.)
- Mise en place d'une **campagne de communication offensive**, à l'échelle nationale, pour promouvoir l'image du Cher (en prolongement du lancement de la Marque Berry).

PROPOSITION 7

Inciter nos jeunes à créer ou à reprendre une entreprise

But : donner le goût d'entreprendre aux jeunes, en les incitant à créer ou à reprendre une entreprise (industrielle, commerciale, artisanale), en liaison étroite avec les partenaires institutionnels du département.

Dispositif :

- **bourse au démarrage des jeunes diplômés ou qualifiés.** Extension du dispositif des bourses ENSI aux jeunes diplômés ou qualifiés, étudiants de l'IUT, des CFA et d'une manière générale aux filières d'enseignement porteuses de débouchés professionnels, avec des critères d'attribution ciblés (cahier des charges, montants préétablis, retour d'expérience, etc.).
- Organisation de visites « **découverte de l'entreprise** » pour les jeunes (Ecoles, Collèges et Lycées)
- **Soutien aux initiatives** du type CIGALE (clubs d'investissement pour une gestion alternative et locale de l'épargne) **pour la création de micro-entreprises** à caractère social, culturel ou écologique.
- **Renforcement** de la plate-forme d'initiative locale *Cher Initiative*: association loi 1901 regroupant des professionnels (épaulés par des chefs d'entreprise, des banquiers et des experts-comptables) mobilisés afin d'aider les créateurs d'entreprise (prêts d'honneur sans garantie ni intérêt, etc.).

PROPOSITION 8

Vivre et s'épanouir, en famille, dans le Cher

But : favoriser la création d'équipements structurants pour **développer les bassins de vie** de notre département, au **bénéfice des habitants** en **simplifiant leur vie quotidienne**.

Dispositif :

soutien financier et technique ciblé, en direction des communes et des intercommunalités, pour la mise en place de projets attractifs au bénéfice de la population :

- **Développer** les formules d'**accueil périscolaire** (aides pour la réalisation de crèches, relais assistantes maternelles, centres de loisirs, pour les 0 à 11 ans)

Relancer le **dispositif Oxyjeunes** (chéquiers jeunes multiactivité, pour les 11-17 ans), en cohérence avec les Contrats Educatifs Locaux (dispositifs visant à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes - enseignants, parents, associations, élus, etc - et à rassembler tous les financements de façon cohérente : collectivités locales, ministères, Caisse d'Allocation Familiale, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations...).

- **Renforcer** l'aide à la réalisation de **projets culturels et sportifs de proximité**, portés par les collectivités locales.
- Mettre en place des **facilités de transport** pour les **activités associatives et périscolaires**.

PROPOSITION 9

Offrir à la population des services modernes et efficaces

Pour des services au public modernes et efficaces

- **Relancer** (par une aide à l'investissement des collectivités locales) **la mise en place de Maisons de services au public et à la population** : plate-formes de services au public et à la population mutualisés (renseignements, envoi/réception de formulaires, services fiscaux, affranchissement postal, etc.), les services marchands faisant l'objet d'une mutualisation spécifique (services bancaires, services postaux hors affranchissement, SNCF, EDF, CPAM, CAF, etc.).
- **Développement de formules innovantes basées sur les NTIC** (expérimentation de visio-guichets coordonnée par le Préfet de département), pour l'ensemble des services au public non-marchands, dans les Mairies, sur le modèle de l'expérimentation *Numairieque* mise en place dans l'Indre depuis 2005.

Développer les filières de services à la personne

- **Lutte contre la désertification médicale :**
 - **mise en place de Maisons médicales** (plates-formes de services mutualisées), complétées par des antennes de terrains (permanences assurées à certaines tranches horaires certains jours, dans les communes non desservies par une Maison médicale).
 - création de **bourses d'études** ciblées pour les **étudiants en Médecine** (contre engagement à exercer 5 ou 10 ans sur place) et pour **favoriser l'installation d'infirmiers libéraux**
 - Lancement d'une **campagne de promotion** sur la qualité de vie dans le Cher (week-end découverte...), à destination des étudiants des grands centres régionaux (CHU de Tours, etc.) **candidats à l'installation**, futurs médecins et infirmiers.
 - Mise en place d'un partenariat avec l'Association pour la Recherche et L'Installation de Médecins Européens (ARIME), pour **inciter les professionnels** ressortissants européens à **s'installer dans le Cher**.
- **Développer les filières d'emploi de services à la personne, en direction des personnes âgées**
 - mise en place d'une **filière d'excellence**, avec une formation professionnelle adaptée, en matière de services à la personne (aide à domicile, gérontologie, handicap, maintenance d'appareillages, etc.).
 - Relance d'**expérimentations innovantes** au bénéfice des personnes âgées et handicapées, fondées sur l'apport des **nouvelles technologies** (type projet **MADONAH**).
- **diversifier et renforcer les solutions d'hébergement pour les personnes âgées en milieu rural**
 - aide à la **location-accession à la propriété** de logements résidentiels adaptés (normes 3ème âge / handicapés).
 - Développement de formules d'**accueil temporaire** (de jour ou week-end, vacances, etc., pour les personnes habituellement prises en charge par leurs familles).
 - Favoriser au maximum le **maintien à domicile** en amont (massivement souhaité par les personnes concernées, et moins coûteux pour la collectivité) par la mise en place de plate-formes de services (soins, portage de repas, transports, télésurveillance, etc.), en complément des maisons de retraite existantes.
 - Investir prioritairement dans la mise en place de **structures médicalisées** (type EHPAD) pour répondre à l'augmentation massive de la demande dans les 15 ans à venir.
 - Développer une offre spécifique d'assistance aux patients atteints de la **maladie d'Alzheimer** (par ex., projet d'Unité de soins Alzheimer à Châteauneuf-sur-Cher).
- **Favoriser les liens intergénérationnels par l'organisation d'évènements et d'activités associant les jeunes et les seniors.**

PROPOSITION 10

L'environnement, un moteur au cœur de notre développement

But: agir dans une optique de développement durable en favorisant une approche intégrée, au service des besoins futurs des habitants du Cher et de l'ensemble des acteurs économiques.

- Eau et Assainissement :

- Pallier les difficultés des communes et des particuliers pour la **mise aux normes** environnementales en matière d'assainissement non collectif, par la mise en place d'une **aide technique et financière** spécifique du Conseil général pour la mise aux normes progressive des installations individuelles d'assainissement, avec :

- Une **aide aux particuliers** pour la réalisation des travaux de mise aux normes

- Une **aide aux communes** pour la prise en charge du coût de l'obligation de contrôle

- **optimisation de la gestion de la ressource en eau**, par la mise en place (en articulation avec le SDAGE et l'Agence de Bassin) d'un **programme départemental intégré** pour la réalisation de **réserves de substitution** (aides techniques et financières pour répondre aux besoins de l'ensemble des utilisateurs de l'eau).

- **Compléter et achever l'interconnexion des réseaux d'eau potable** du département.

- Energies renouvelables:

- mise en place d'un **pôle Energies Vertes** permettant le lancement d'expérimentations et de démonstrateurs (biocarburants, géothermie, normes HQE, éolien, etc.)

- lancement d'un dispositif d'**aide à l'investissement** en matière de **consommation de carburants "verts"** » (en fonction des assouplissements prévisibles de la législation) et pour l'équipement en systèmes de chauffage utilisant les énergies non fossiles (chaudières à bois, géothermie, micro-éoliennes, etc.).

- Relance de la politique d'aide pour la mise en place d'une **agriculture raisonnée**, appuyée par une campagne de sensibilisation et de promotion auprès des acteurs socioprofessionnels.

- **Maîtrise des coûts énergétiques** du logement dans une optique de **développement durable** (face à l'augmentation des charges : EDF-GDF, eau...), par une aide conditionnelle aux bailleurs sociaux et aux propriétaires privés, sur la base de l'application de normes d'économie d'énergie (type normes HQE, avec système de bonus par points en fonction des matériaux utilisés, etc.).

- Agriculture durable

Relance des dispositifs d'aide à la mise aux normes des installations agricoles (bâtiments d'élevage, silos de stockage, stockage et élimination des phytosanitaires, etc.).